

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.15 0.80 0.40
Réclame 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 8.— 4.25 2.60
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . . 16.— 8.— 5.20
Envoi par numéro 18.— 10.50 5.75

A VENDRE ou A LOUER

En ville de SION, dans une rue très fréquentée

un grand Café avec arrière café

pouvant servir de salle de restauration, caves, trois étages et mansardes. Clientèle assurée.

Locaux pouvant servir éventuellement à un autre commerce.

Pour tous renseignements s'adresser à l'avocat Joseph Rossier, à Sion

SACS

conditions les plus favorables. Achat, Vente et Réparation aux Soc. du Sac et de Matières Brutes, Berne
Schauplatz. 11 Tél. 1223
Première maison sur place

Fours

de campagne

à 2 étages, pour cuire le pain, gâteaux et sécher les fruits.
Grande économie
W. AESCHLIMANN
constructeur de fours, MONTREUX.

A louer

depuis le Nouvel-An
grands locaux pour magasins ou bureaux, au centre des affaires.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Après fenaison faite

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166
Louis Mariethoud

Leçons

de français

et de langues étrangères.
S'adresser à Mlle MORET, institutrice diplômée, Boulevard du Midi, SION.



„La Fée“

Baratte à beurre à moteur

Brevet Suisse

s'adapte et marche au robinet de la cuisine.

Beurre en 8 minutes

Prix: 1 litre, frs. 15; 2 l. frs. 16.

Représentants cherchés

A. WEHRLI, Le Réséda Morges

Cartes de visites

Imprimerie Gessler, Rue de la Dr. Blanche



9315. Blouse en pongée blanc, bonne qualité 12.75
9316. Blouse en pongée blanc ou noir, bonne qualité 14.75
9317. Blouse en paillette tout soie, noir ou marine, garnie piqûres. 14.75
9318. Blouse élégante, en beau crêpe de Chine, garnie jours, toutes nuances mode. 26.75
9319. Blouse élégante, en beau crêpe de Chine, garnie jours, toutes nuances de la saison 29.75

Crêpe de Chine toutes teintes le mètre 10.50 9.85 7.90
Pongé suisse toutes teintes le mètre 6.75
Demandez échantillons

Lainage pour blouses blanc et rayures fines, le mètre 4.50 3.95
Marine et rayures fines le mètre 2.90
Demandez le catalogue illustré

Société Anonyme

GROSCH & GREIFF, MONTREUX

Chaussures

Souliers montants, N° 26—29, depuis Frs. 14.50
Souliers montants, N° 30—35, depuis » 16.50
Souliers montants, N° 36—42, depuis » 23.—
Souliers de travail, N° 40—47, depuis » 28.50

Sur tous les souliers bas, à lacets, brides ou décolletés, 5% de rabais, pour cause de fin de saison

Magasin de Chaussures

Ad. Clausen
SION

RUE DE LAUSANNE



Messieurs Bruttin & C^{ie}

— SION —

AGENCE A MONTHEY

offrent actuellement les taux suivants:
En compte-courant 3 à 4 o/o
En bons de dépôt à l'année 4 1/2 o/o
En bons de dépôt à 2 ans 4 3/4 o/o
En bons de dépôt à 3 ans ou plus 5 o/o
Ils ouvrent des comptes d'Épargne sur carnets au taux de 4 1/4 o/o

Pâtisserie Keller

— SION —

GRAND CHOIX DE

Entremets chauds et froids

Confiserie, Gâteaux anglais

en tous genres

Petits fours, Bonbons, Chocolats fins, etc.

ainsi que toutes fournitures pour soirées, afternoon-tea

Spécialité du jour: gâteaux aux fruits, article

avantageux

Le magasin est fermé le mardi par suite de l'arrêté cantonal

Étiquettes de Vins

Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

Vide d'air ou à remplissage gazeux

En tout cas des Lampes Wotan

Tout service électrique et tout électricien les vend

Anciennement Soma

A. V. I. C. A. S.

Agence Valaisanne
— Immobilière et Commerciale —

Recouvrements — Placements — Assurances — Réclame

A VENDRE villas, maisons de campagne, appartements, terrains, vignes.

A LOUER chambres, magasins, ateliers.

Bureau Rue de Lausanne - Maison Zen-Ruffinen, 2^{me} étage

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.

Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.

Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne, outill, orin animal et végétal.

Marchandise de choix Prix avantageux

Chaussures

Lorsque vous avez besoin de

veuillez demander le catalogue de la

Maison de chaussures

Brühlmann & Cie, Winterthour

Service prompt et soigné.

Renseignements Gratuits

à titre humanitaire

Malades et Désespérés

avec cette annonce, adressez-vous de suite

Prof. de LATORRE à Genève

Herboriste diplômé

Guérisons prouvées par 20 années de succès et 10.000 attestations de malades arrachés aux griffes de la mort.

M. de Latorre, seul sujet hypnotique, ayant prouvé scientifiquement à la faculté de Paris, son don de double vue naturelle — reçoit tous les jours. — Renseignez par correspondance

Ecrire sans retard. L'Institut est débordé de demandes.

ANALYSES D'URINES

Laboratoire de Botanique Médical.

Institut magnétique Prof. de Latorre,

25, Rue des Alpes, Genève. Téléph. 5082.

POUR SALER ET SÉCHER

Quartier de devant à fr. 3.60 le kg.
Quartier de derrière à fr. 4.40 le kg.
Cuisse, entière ou au détail par 10 kg. à fr. 4.40 le kg.

Boucherie Henri Huser, Lausanne

Téléphone 31.20
Expédition par retour du courrier

Les ouvriers de l'industrie électrique et mécanique qui convoient le poste de

CHEF-MONTEUR, CONTREMAITRE Chef-Machiniste TECHNICIEN, etc.

demandez notre brochure gratuite « La Nouvelle Voie », 4 cours par correspondance. Institut technique Martin, Plainpalais, Genève.

Les événements

M. Wilson accepte de continuer la discussion

La réponse de M. Wilson à la dernière note allemande n'est pas tout à fait telle qu'on l'eût supposé à la lecture des journaux. Elle est ferme, mais conciliante. Le président des Etats-Unis, devenu l'arbitre du monde, consent à étudier la question d'un armistice.

Voici le texte de ce document tel qu'il est transmis à l'agence Havas :

« Département d'Etat, 24 octobre 1918.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 22 courant, transmettant la communication du gouvernement allemand datée du 21 octobre, et de vous informer que le président me charge de répondre à cette communication comme suit :

« Ayant reçu les assurances solennelles et explicites du gouvernement allemand que celui-ci accepte sans réserves les termes de paix exposés dans son adresse au Congrès des Etats-Unis en date du 8 janvier 1918, ainsi que les principes de règlement énoncés dans ses adresses subséquentes, particulièrement dans son adresse du 20 septembre, qu'il désire discuter en détail leur application et que ce désir et cette intention n'émanent non pas de ceux qui ont dicté la politique allemande et ont conduit la présente guerre du côté de l'Allemagne, mais de ministres parlant pour la majorité écrasante du peuple allemand; ayant reçu aussi une promesse explicite du présent gouvernement allemand que les règles humanitaires de la guerre civilisée seront observées sur terre et sur mer par les forces allemandes armées, le président estime qu'il ne peut refuser d'étudier avec les gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé, la question d'un armistice.

M. Wilson considère qu'il est de son devoir de redire cependant que seul un armistice serait justifié et pourrait être pris en considération, laissant les Etats-Unis et les peuples associés en position d'imposer tout arrangement qui pourrait être conclu et rendre impossible le renouvellement des hostilités de la part de l'Allemagne. Le président a transmis sa correspondance avec les présentes autorités allemandes aux gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé comme belligérants. Avec la suggestion que si ces gouvernements sont disposés à effectuer la paix aux conditions et suivant les principes déjà indiqués; il conviendrait de demander à leurs conseillers militaires, ainsi qu'aux conseillers militaires des Etats-Unis de soumettre aux gouvernements associés, contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice tel qu'il puisse protéger d'une manière absolue les intérêts des peuples intéressés et assurer aux gouvernements associés un pouvoir sans limite de sauvegarder et d'imposer les détails de la paix — à quoi les gouvernements ont consenti — pourvu qu'ils jugent un pareil armistice possible au point de vue militaire.

Si de semblables conditions d'armistice devaient être suggérées, leur acceptation par l'Allemagne fournirait la preuve la meilleure et la plus concrète que celle-ci accepte de façon non équivoque les conditions et les principes de paix dont dérive toute l'action de M. Wilson.

Il semblerait lui-même manquer de sincérité s'il ne faisait pas ressortir dans les termes les plus francs possibles la raison pour laquelle des garanties extraordinaires doivent être exigées.

Quelques significatifs et importants que semblent être les changements constitutionnels dont parle le secrétaire allemand aux affaires étrangères, dans sa note du 20 octobre, il ne paraît pas que les principes du gouvernement responsable vis-à-vis du peuple allemand aient été complètement réalisés, ni que des garanties existent ou soient envisagées permettant d'avoir l'assurance que les modifications du principe et de pratique actuellement consenties en partie soient permanentes. D'ailleurs il ne semble pas qu'on ait atteint le cœur des difficultés actuelles. Il se peut que les guerres aient été mises sous le contrôle du peuple allemand, mais la guerre actuelle ne l'a pas été et c'est avec la guerre actuelle que nous avons affaire.

Il est évident que le peuple allemand n'a pas le moyen de forcer les autorités militaires de l'empire à se soumettre à la volonté populaire. Il est évident que le pouvoir qu'a le roi de Prusse de contrôler la politique de l'empire n'est pas affaibli, que l'initiative déterminante reste entre les mains de ceux qui jusqu'à présent ont été les maîtres de l'Allemagne. Estimant que toute paix du monde dépend maintenant de la franchise dans les paroles et de la loyauté dans les actes, le président juge qu'il est de son devoir de dire sans essayer en aucune manière d'adoucir ce qui peut paraître dur, que les nations du monde ne se fient pas et ne peuvent pas se fier aux paroles de ceux qui jusqu'à présent ont été les maîtres de la politique allemande, et de faire remarquer une fois de plus qu'en concluant la paix et en faisant une tentative pour redresser les torts infinis et les injustices de cette guerre, le gouvernement des Etats-Unis ne saurait traiter qu'avec de véritables représentants du peuple allemand investis d'une autorité sincèrement constitutionnelle qui fasse d'eux les véritables gouvernants de l'Allemagne.

S'il devait négocier maintenant avec les maîtres militaires et les autorités monarchiques de l'Allemagne, ou s'il devait éventuellement plus tard avoir à traiter avec eux pour ce qui concerne les obligations internationales de l'empire allemand il devrait exiger non pas des négociations de paix, mais la capitulation. Il n'y a rien à gagner à taire la chose essentielle.

Acceptez les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Signé: Lansing.»

Il reste maintenant à voir comment la note Wilson sera accueillie en Allemagne. La conversation peut continuer.

Les Anglais avancent

De violents combats sont engagés des deux côtés de la Meuse, à l'est de Vouziers. On a l'impression que les Allemands défendent avec le courage du désespoir ce pivot vital de leurs lignes.

Les journaux annoncent d'autre part que le 24 novembre au soir les Anglais victorieux, refoulaient l'ennemi en poursuivant leur avance. Le Quesnoy et Landreies, places fortes défendant autrefois les passages de la Sambre, étaient très menacés.

Les Britanniques ont capturé, entre le canal de la Sambre et l'Escaut, plus de 3000 prisonniers.

L'agence Reuter apprend que l'attaque anglaise du 24 novembre, sur le front du Cateau, a rencontré une vive résistance de la part de l'ennemi, qui avait fait des préparatifs de défense une demi-heure avant le commencement de l'attaque, et qui avait massé neuf divisions sur le front d'attaque qui s'étend sur environ 19 km. Les Anglais ont néanmoins réussi à avancer sur une profondeur de 1500 à 3200 mètres sur tout le front atteignant le plateau qui commande la vallée de Harties, faisant plus de 2000 prisonniers et prenant quelques canons.

La ligne court maintenant de l'ouest d'Ors, à 6 km. à l'est du Cateau vers le nord, en passant à l'est de Croix-Beaurain et de Romeries. Bruay à 4 km. au nord est de Valenciennes a également été occupé.

SUISSE

Mort du Lt-colonel Rouge

Le lieutenant-colonel Rouge, commandant du régiment d'infanterie de montagne 5, a été emporté par la grippe.

Vignerot à Epesses, où il était né en 1877, le lieutenant-colonel Rouge avait du son rapide avancement — il était le plus jeune de nos commandants de régiment — a des qualités d'initiative et de sang-froid. Quand aux officiers et aux soldats sous ses ordres, ils avaient tous ce chef calme et débrouillard dont la mort subite et prématurée cause à tous ceux qui l'ont connu de profonds regrets.

Traité de commerce avec la Russie

On annonce l'arrivée à Berne, de M. Miloutine, membre de la Présidence du conseil de l'économie populaire du gouvernement de Moscou, dans le but d'entamer avec le Conseil fédéral des pourparlers en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre la Suisse et la Russie. La Russie serait fort désireuse, en effet, pour autant que le transit par l'Allemagne lui sera assuré, d'exporter ses marchandises en Suisse, notamment des quantités assez importantes de lin, cuirs et fourrures. En échange elle recevrait volontiers de notre pays des articles d'industrie électro-technique, des machines et des médicaments. M. Miloutine, qui est descendu à l'hôtel Schweizerhof accompagné de Mme Miloutine est porteur de données précises qui lui ont été fournies par le Commissariat du peuple pour le commerce extérieur.

Etat sanitaire de l'armée

Pendant la période du 1er au 15 octobre, la grippe a augmenté dans l'armée aussi bien que dans la population civile. On annonce pour cette période 1407 nouveaux cas de grippe. Le nombre des malades atteints de grippe s'est accru, pendant ce temps, de 316. Celui des malades non atteints de grippe est resté pour ainsi dire stationnaire (augmentation constatée: seulement 2). Si l'on fait abstraction de 3 cas de dysenterie il n'y a pas eu d'annonces de maladies infectieuses.

Le chiffre des décès dans l'armée et les troupes territoriales (y compris les morts survenues à l'hôpital) s'élève à 69, dont 60 sont dus à la grippe. Les 9 autres ont eu les causes suivantes: tuberculose 5; suicide 1; noyade 1, chute de ballon 1, accident au cours d'un accès de délirium tremens 1.

Le Médecin d'Armée.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

En exécution de l'art. 9 de la loi sur les concessions de forces hydrauliques, le Conseil d'Etat accorde à la Société d'Énergie électrique du Valais la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains situés au-dessus du village de Sarreyer, Bagnes, en vue de l'établissement d'une chambre de mise en charge, d'un chemin et d'une place de dépôt.

— Il accorde au Département des Travaux publics les crédits supplémentaires ci-après sous la rubrique 57 b, pour frais d'études:

- route de la vallée de Zermatt frs. 2500
- route de la vallée de Binn 2500
- route de Basse-Nendaz à Hte-Nendaz 1500

— Il est accordé à M. Alfred Bayard, à Loèche-Ville, un permis de flotter environ 200 m³ de bois de service par la Tourtemagne.

— Il est accordé les permis de coupe ci-après:

- 1) au consorciage de Plumettalpe, rière Tourtemagne, pour 40 m³ dans la forêt de Plumatt;
- 2) au consorciage de Nigglingelape, rière Rarogne, pour 20 m³ dans la forêt de ce nom;
- 3) au consorciage de la Gignalpe, rière Tourtemagne, pour 35 m³ dans la forêt de Gigi;
- 4) au consorciage de la Ménaz, pour 60 m³ dans la forêt de ce nom;
- 5) à M. Pierre Rey-Mermet, à Val d'Iliez, pour environ 280 m³ dans la forêt des Reuses;
- 6) à la commune d'Héremence, pour 100 stères dans le taillis de Cambioulaz;
- 7) à la bourgeoisie d'Isérables, pour 800 m³ dans la forêt de Dretcher;
- 8) à la bourgeoisie de Vernamiège, pour environ 100 m³ dans la forêt du Ban;
- 9) à M. Peter Stefan, à Reckingen, pour environ 50 stères rière dite commune;
- 10) à la veuve Marie-Joséphine Borter, à Ried-Brigue, pour 120 stères au Drenwald.

— Le Conseil d'Etat alloue les subsides ci-après pour travaux de défense contre les avalanches:

- 1) à la commune de Saas-Grund, 20% sur un devis de frs. 55,500, pour travaux à exécuter à Grundberg;
- 2) à la même commune, 20% sur un devis de frs. 4,400 pour travaux à exécuter à Krummenhorn.

— M. le Chef du Département de l'Instruction donne connaissance du rapport de M. le Prof. Dr. Buchi sur l'avancement de la biographie du cardinal Schinner, dont 16 chapitres, soit la moitié du 1er volume, sont terminés.

— Considérant l'extension des compétences du Tribunal fédéral, lequel connaît actuellement de la plupart des causes portées devant le Tribunal cantonal, attendu d'autre part, que les principales décisions portées par le Tribunal cantonal se trouvent résumées dans le rapport de gestion annuel du dit Tribunal, et vu la tardiveté de la publication des jugements de ce tribunal, le Conseil d'Etat décide de faire abstraction, à l'avenir, de l'impression de ces jugements.

— Au vu du rapport du médecin cantonal et du médecin du district, constatant une recrudescence de l'épidémie de grippe, le Conseil d'Etat décide de fermer, jusqu'à nouvel avis, le Collège de Sion, ainsi que l'Ecole normale des instituteurs et celle des institutrices.

— Il est pris acte que, ensuite de la situation sanitaire, l'ouverture du Collège de St-Maurice est ajournée à une date indéterminée.

La rentrée des écoles primaires du district de Conches est pareillement renvoyée pour le même motif.

— Le Conseil d'Etat nomme:

- 1) Mme Lucie Morand, négociante, débitante de sels à Troistorrents;
- 2) M. Joseph Nanzer, maréchal à Munster, vérificateur des poids et mesures pour le district de Conches, en remplacement de M. Walpen, décédé.

— Il approuve le contrat passé entre l'Office suisse des assurances contre les accidents à Lucerne et la Société médicale valaisanne.

— Le Conseil d'Etat consulté, estime que le talc et l'amiantent rentrent dans la catégorie des substances minérales placées sous l'empire de la loi sur les mines.

— Il est donné connaissance du résultat, pour le canton du Valais, de la votation du 13 octobre courant concernant l'introduction de la représentation proportionnelle. L'article révisé a été accepté par 9962 oui, contre 1290 non sur 11,319 votants et 32,328 électeurs inscrits.

— M. le Chef du Département des Travaux publics est délégué à la conférence fixée à Berne, le 1er novembre prochain, pour discuter la question de la révision du règlement relatif à la surélévation du niveau du lac Léman.

— Le Conseil d'Etat place sous le régime de la loi sur le travail dans les fabriques, du 23 mars 1877, la fabrique d'outillage agricole Imhoff et Cie, à Brigue.

— Il décide de convoquer la commission du budget pour le 30 Octobre courant.

La question épiscopale

On voudrait dans certains milieux que les journaux valaisans cessent de s'occuper du mode d'élection de l'évêque de Sion, pour ne pas influencer la solution pontificale, alors que la presse hors du canton en parle abondamment.

Nous ne saurions passer sous silence l'allégation suivante inexacte, publiée par les « Nouvelles religieuses » du 15 octobre:

« Aujourd'hui, plusieurs raisons topiques se voient alléguées par la grande majorité de la population valaisanne en faveur du choix sans conditions par le Souverain Pontife ».

La grande majorité de la population valaisanne souhaite au contraire le maintien de la prérogative séculaire dont jouissent ses mandataires au Grand Conseil. En tout cas elle verrait avec peine cette prérogative complètement abolie comme le voudrait l'auteur de l'article des « Nouvelles religieuses ».

Mais cela ne sera pas d'après les renseignements qui nous ont été donnés et le Concordat qui sera établi tiendra compte de nos traditions.

La Chancellerie d'Etat nous communique ce qui suit:

« Quelques journaux ont publié récemment un entrefilet laissant entendre qu'un concordat serait prochainement conclu entre le St-

Siège et l'Etat du Valais, au sujet du mode de nomination de l'évêque de Sion. Cette nouvelle est inexacte, la question n'étant pas encore sortie de la phase des pourparlers. Il est, du reste, oiseux, regrettable même de se livrer, sur une question de cette importance, à des suppositions risquées et toutes gratuites. (Communiqué.)

N. R. — Nous n'ignorons pas que la question est encore à l'étude et n'avons pas annoncé qu'un concordat était conclu; nous avons simplement indiqué cette solution comme probable et n'avons parlé que de l'acheminement vers un concordat.

La hausse du pain

A la suite de la hausse du prix du pain, causée par l'augmentation des prix du combustible et des salaires, hausse qui dans certaines communes a atteint 5 centimes le kg., le Conseil fédéral a décidé de relever de 2 centimes le subsidé fédéral au pain à prix réduit. Les cantons et communes devront également augmenter leur part de 1 centime, de sorte que le total du subsidé fourni par la Confédération, les cantons et les communes serait porté de 21 à 24 centimes.

Il résulte de cette mesure une nouvelle dépense de 100,000 francs par mois pour la Confédération et de 50,000 francs pour les cantons et communes.

Pour le mois de novembre, la ration de pain sera la même que pour le mois d'octobre.

Les rations mensuelles de farine subissent par contre une diminution de 17 grammes qui sera compensée par 20 grammes de plus en décembre prochain. Elles ont été fixées à 333 grammes pour les rations normales et 481 gr pour les rations pour enfants de moins de deux ans.

Indemnités aux communes

Le Conseil fédéral a pris un arrêté relatif aux communes pour leurs frais de subsistance au cours de la mobilisation. Les nouvelles dispositions fixent à 2 francs l'indemnité par ration journalière livrée les jours de mobilisation sur les places de rassemblement de corps. Les nouvelles indemnités sont applicables dès le 1er octobre 1918.

Pommes de terre

Le Conseil fédéral a décidé de participer, par un subsidé de 2 fr. 67 pour 100 kg., à la distribution des pommes de terre à prix réduit destinées aux nécessiteux. Il demande en revanche aux cantons et aux communes de prendre à leur charge 1 fr. 33, de sorte que la subvention atteigne 4 francs par quintal.

Si les cantons veulent accorder une subvention supérieure, la Confédération y contribuera pour deux tiers. Elle n'ira pas au-delà, si le prix de détail dépasse 20 francs les 100 kg. La subvention sera allouée seulement pour la quantité prévue par le rationnement fédéral. L'arrêté aura un effet rétroactif au 5 octobre.

Lait

(Communiqué de l'Office fédéral du lait): La carte de lait fédérale qui entrera en usage à partir du 1er novembre porte 30 coupons d'un demi-litre. Chaque coupon donne droit, par conséquent, à l'obtention d'une ration journalière d'un demi-litre. Il ne pourra en aucun cas être donné une quantité supérieure.

Nous devons toutefois attirer l'attention de la population sur une particularité attachée au rationnement du lait, et qu'il n'est pas possible de modifier. Les expéditions de lait ne peuvent jamais être calculées exactement par rapport aux nécessités, attendu que la production du lait subit des variations et que cette denrée n'est pas de bonne conservation.

Il y aura donc un certain danger à la répartition du fait que les laiteries pourront livrer aux clients qui arrivent les premiers un demi-litre, alors qu'il ne restera plus de lait pour les derniers.

Les magasins de vente du lait au détail sont rendus attentifs au fait que cette manière de faire n'est pas admissible. Les laitières qui reçoivent trop peu de lait doivent le répartir équitablement à tous leurs clients. Afin d'éviter toute utilisation irrationnelle du lait, les magasins de vente doivent fournir à l'Office fédéral du lait un rapport exact sur leurs ventes.

Les Offices communaux du lait doivent faire en sorte que la population soit desservie équitablement. Si une commune reçoit trop peu de lait pour assurer la ration normale, cette dernière devra être réduite pour chaque magasin de vente conformément à la circulaire de l'Office fédéral de l'alimentation du 3 octobre.

Plusieurs communes ont déjà pris l'habitude de faire afficher dans chaque magasin de vente le montant réel de la ration journalière. Cette manière de faire est de nature à inspirer confiance et à montrer que le rationnement du lait est bien appliqué.

FAITS DIVERS

Chalet incendié

On nous écrit:

Mercredi matin, un chalet situé aux Gules (Ayent) appartenant à M. Pierre Dusez, d'Ayent, a été détruit par le feu. On croit que l'incendie est dû à une imprudence de chasseurs.

Locarno-Domodossola

Malgré la guerre, la nouvelle voie ferrée qui doit relier la Suisse et l'Italie, de Locarno à Domodossola, est aujourd'hui à peu près terminée. Les rails sont posés; les gares sont prêtes. Cette nouvelle ligne aura une grande importance quand la paix sera revenue. Elle reliera le lac de Côme et le lac Majeur, c'est à dire le sud de la ligne du Gothard à la ligne du Simplon. On ira dorénavant de Domo-

dossola à Locarno en deux heures et à Lugano en trois heures. La ligne part de Locarno et se détache à Ponte Brolla du chemin de fer du Val Maggia pour se diriger sur Domodossola par la vallée qui, en Suisse, porte le nom de Centovalli (cent vallées), et en Italie, de Val Vigizzo. Cette vallée montagneuse est peu connue bien qu'elle soit très intéressante par ses rochers sauvages, ses torrents et ses cascades. Partant de Locarno qui est à 212 mètres d'altitude, la nouvelle ligne arrive sur territoire italien à Santa Maria Maggiore qui est à 816 mètres de hauteur, d'où elle redescend par de larges lacets à Domodossola qui est à 271 mètres d'altitude. La ligne a nécessité des travaux d'art remarquables: des ponts en pierre et en fer dont l'un mesure 132 mètres de longueur; de nombreux tunnels dont quelques-uns ont de deux à trois mètres de longueur. La longueur totale de la nouvelle voie ferrée est d'une cinquantaine de kilomètres. Ce chemin de fer international sera mû par l'électricité. Après la guerre, rien ne sera plus facile que de se rendre dans le Tessin par le Simplon et la nouvelle ligne de Centovalli.

Licence en droit

M. Siegfried Bittel, de Brigue, vient d'obtenir sa licence en droit à l'Université de Fribourg.

St.-Gingolph

Le « Journal des Débats » a publié récemment ce croquis de Saint-Gingolph:

« ... Il fait un temps merveilleux. Les chaletiers dévalent de la montagne jusque vers l'eau bleue; on est baigné de soleil et d'air pur. Les belles barques nonchalantes glissent toutes voiles déployées en attendant au repos les chargements de pierres ou de bois. Ce pays est resté la Savoie d'autrefois, les gens y sont simples et accueillants; les enfants, tous blonds, ou se promènent dans le village par quatre ou cinq en se donnant la main, ou font les pirates sur l'eau, leurs beaux petits corps tout dorés et rhablés leur donnant des airs de statues antiques. Il semble que ce soit le pays de la vie heureuse, et pourtant, si non les grandes, du moins les petites misères de la guerre s'y font aussi sentir. Comme vous savez, le village est mi-valaisan, mi français, la Morge, une petite rivière torrentueuse, le sépare en deux et de chaque côté du pont qui la traverse les gendarmes des deux nations gardent des planches qu'on ne devrait pas retirer quand la frontière est « fermée ». Cependant, il se trouve des raisons majeures des situations délicates dans un village aussi international; des gens possèdent leurs maisons « sur » France, leurs champs « sur » Suisse et leur étable sur France, et pour eux il n'y a pas d'obligation de les laisser passer; mais il faut montrer patte blanche; ainsi la fermière qui apporte son lait doit le laisser transvaser dans un second bidon par le gendarme lui-même; on fouille les chargements de bois, de foin, etc. Et lorsque le président de la commune (le maire suisse), qui habite en territoire rentre chez lui, on le surveille tout comme un autre.

« Il n'y a qu'un cimetière autour de l'église, sur France; lorsqu'on enterme un mort suisse, c'est escorté de la troupe que les parents suivent le corps. Il n'y a qu'un cordonnier, sur France aussi, et c'est le brigadier qui sert d'intermédiaire lorsqu'on a un accommodage à faire faire, comme cela m'est arrivé l'autre jour.

« Chacun prend philosophiquement ces choses; on va voir le pont comme on ferait son tour de boulevard et, les jours « d'ouverture de frontière », on y met un entrain tout particulier, quoique cela ne change guère les choses, les papiers qu'il faut montrer pour passer étant très difficiles à obtenir. Mais si les tracasseries sont communes aux habitants de l'une ou de l'autre rive de la Morge, les chagrins le sont aussi; les enfants des Français étant souvent aussi enfants des Suisses, bien des familles des deux parties du village sont touchées par la guerre.

Chronique séduoise

Les causes de la reprise de la grippe

Un correspondant a relevé, avec raison, comme une cause de la reprise de la grippe dans notre ville, les rassemblements provoqués par les foires d'automne. Nous pouvons en ajouter une autre: la relève des militaires du dépôt de chevaux; c'est en effet, dans cette petite garnison que le foyer d'épidémie, qu'on espérait éteint à Sion, s'est rallumé et qu'il a enlevé les premières et les plus nombreuses victimes. D'autre part le branle-bas des vendanges et l'arrivée, à cette occasion, de nombreux étrangers a pu aussi exercer une fâcheuse influence.

Elections bourgeoises

Pour remplacer notre très regretté président de la Bourgeoisie, M. Amédée Dénéziat le parti libéral de Sion a décidé dans son Assemblée générale du 21 courant de porter M. Albert de Torrenté, notaire et directeur de la Banque Populaire, comme président du Conseil bourgeois.

M. François Rielle, voiturier, comme membre du dit Conseil. Etant donnée l'épidémie intense de grippe actuellement, une nouvelle assemblée populaire n'aura pas lieu et tous les électeurs libéraux bourgeois de la ville de Sion sont priés de ratifier les excellents choix faits par l'Assemblée générale en votant, dimanche prochain, pour les deux candidats sus-nommés qui ont toute la confiance de notre parti. (Com.) Le Comité de l'Association libérale-démocratique de la Ville de Sion.

Cartes alimentaires

Les cartes de pain, graisse, fromage et coupons de denrées alimentaires seront distribués les 29, 30 et 31 octobre, et 2 novembre.

Octobre 29: Matin. — Lettre A, à 8 h. 1/2; B à 9 h. 1/2; C à 11 h.; D à 2 h. soir; E à 3 h. P à 4 heures.

Octobre 30: Matin. — Lettre G à 8 h. 1/2; H à 10 h. 1/2; I à 10 h. 1/2; J à 2 h. soir; K à 3 h. L à 4 h.

Octobre 31: Matin. — Lettre M à 8 h.; N-O à 11 h.; P-Q à 2 h. soir; R à 3 h. 1/2.

Novembre 2: Matin. — Lettre S à 8 h. 1/2; T-U à 11 heures; V à 2 h. soir; W à 3 h.; Z à 4 h. Les établissements d'instruction, charité, hôtels, restaurants, pensions, toucheront leurs cartes entre 5 et 6 heures, chaque soir.

Les personnes qui désirent recevoir leurs cartes par la poste sont priées d'envoyer les talons à l'office communal de ravitaillement en y ajoutant 30 cts.

Chasse

Dans le vignoble de Sion, la chasse est autorisée à partir du 26 octobre courant.

Offices divins

Offices divins, pendant le règne de l'épidémie de grippe. — En vue de diminuer le nombre des assistants aux messes de 10 h. et 11 h. 1/2 à la Cathédrale et de conjurer, ainsi, dans la mesure du possible, un réel danger de contamination, les offices divins auront lieu à l'avenir comme suit les dimanches et jours de fête:

A la Cathédrale — Une messe à 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, 10 h. et 11 h. 1/2 du matin.

A l'Eglise de St-Théodule: Une messe à 9 h., spécialement pour les élèves des Ecoles des filles;

Au Collège: Une messe à 7 h. et 10 du matin spécialement pour les élèves des Ecoles des garçons.

Le public voudra bien se rendre compte de l'utilité de cette mesure et la rendre efficace en se répartissant autant que possible sur les différentes Eglises.

CHRONIQUE AGRICOLE

Expéditions des moûts

du 13 au 24 octobre 1918

	fûts	litres	degré
Report 2 ^e liste	3273	2240107	
Sierre	40	38535	60 à 71
Granges-Lens	28	15685	76
St-Léonard	101	76057	76 à 78
Sion	1130	803375	76 à 82
Ardon	186	126349	75 à 85
Riddes	226	162923	78 à 82
Charrat-Fully	73	56400	75 à 80
fûts 5057		3518431 litres	

Marchés au bétail

Foire de Sion, le 19 octobre 1918

Animaux	présentés	vendus	prix
Chevaux	5	3	700 1200
Mulets	6	3	700 1000
Taureaux repr.	15	10	400 700
Bœufs	27	15	550 1100
Vaches	1243	400	550 1000
Génisses	175	80	300 700
Veaux	127	70	100 300
Porcs	182	140	140 800
Porcelets	145	120	50 140
Moutons	170	160	50 100
Chèvres	152	120	50 160

Très forte fréquentation de la foire. Ventes peu nombreuses; prix comme à la dernière foire. Bonne police sanitaire.

Foire de Sierre, le 21 octobre

Vaches	286	56	500 900
Génisses	105	35	300 800
Veaux	85	15	150 300
Porcs	35	17	150 600

Porcelets	50	47	25 60
Moutons	225	72	50 80
Chèvres	87	18	50 90

Bonne fréquentation de la foire. Prix en baisse. Bonne police sanitaire.

Echos

Crise des allumettes

En France, il y a la crise des allumettes et il est difficile de dire quand elle se terminera. La cause principale de cette crise, c'est la pénurie des transports. En ce moment plus que jamais, tout le matériel roulant, disponible est mis à la disposition de la défense nationale. Ainsi, par exemple, on a reçu de Russie, il y a plus d'un mois, environ six milliards de tiges d'allumettes; elles sont actuellement au Havre. Mais on a dû se résigner à défaut de wagons, à les charger sur péniches. Or, actuellement, une péniche met quatre semaines du Havre à Paris. De plus, des six manufactures françaises, disséminées dans les différentes régions du territoire à Paris, dans le centre et dans le midi, les unes manquent de bois pour faire les tiges, les autres, de boîtes de carton pour contenir les allumettes, d'autres encore, de charbon pour faire fonctionner leurs machines.

Cuir artificiel

Le chimiste danois Thorwald Simonsen vient de faire breveter un procédé pour la fabrication de cuir artificiel. Il a vendu ce brevet à une société norvégienne, au capital de plusieurs millions, qui va l'exploiter et créer des fabriques en Suisse, en Hollande, en Suède et en Norvège.

Comment s'explique l'écrasement allemand

Les intempéries ralentissent les opérations mais ne les arrêtent point. Les armées alliées groupées sous le commandement du roi des Belges achèvent de nettoyer les Flandres, entre la mer et l'Escaut (prolongé par le canal de Termeuzen). Elles font d'assez nombreux prisonniers et capturent un important matériel; quant aux Britanniques, ils continuent leur progression au sud de Valenciennes et au delà de Denain, qu'ils ont ajouté à la liste glorieuse des villes françaises délivrées par leurs armes.

Il ne faut point espérer que le nouveau front allemand Valenciennes-Gand soit rompu sans regroupement de forces et sans préparation nouvelle. Les Allemands le défendent avec tous les moyens et toute l'énergie dont ils peuvent encore disposer. Il ne s'agit plus pour les Alliés de poursuivre les arrières-gardes d'une armée en retraite, mais de livrer bataille.

Dans le même temps où l'aile nord allemande est ainsi poussée par les Alliés, son aile de l'Est tient ferme entre l'Aisne et Meuse. Quant à son centre, il poursuit sa retraite et l'exécute avec assez d'habileté et de rapidité pour éviter un désastre.

Il évite un désastre, mais les armées Mangin et Debeney, au nord de Sissonne et à l'est de Ribémont, continuent à porter des coups très durs à ses divisions attardées.

L'une des armées anglaises vient d'enfoncer un coin terriblement gênant dans le flanc du centre impérial. L'enlèvement d'Oisy, à l'est de Wassigny, menace d'envelopper les troupes allemandes qui font face aux armées Debeney et Mangin.

Ludendorff doit accomplir une tâche d'une difficulté inouïe. Il n'a plus de réserves générales. Il lui faut combiner les reculs successifs de ses troupes, de telle manière qu'aucun défaut ne se produise, qu'aucun désarroi ne survienne. Chaque jour, il perd en tués ou en prisonniers la valeur d'une division.

Un'espère-t-il donc, le malheureux? Il croit éviter le désastre et obtenir quelque sécurité s'il réussit à atteindre les positions d'arrêt qu'il a fait aménager le long de la frontière.

Sécurité bien précaire. Elle suppose que le nouveau front allemand en Flandres et sous Valenciennes ne cédera point.

La cause essentielle de la défaite de l'Allemagne, c'est l'usure de ses armées. Malgré l'arrivée de divisions nouvelles et surtout de nombreux renforts, il n'est pas douteux qu'en cet octobre, sur le front français, le commandement allemand possède un demi-million de combattants de moins qu'en mars dernier.

Et, second fait non moins grave: l'insuffisance de son matériel.

De 1914 à 1916, un cri douloureux s'élevait des armées alliées: « Nous nous battons contre du matériel! » Que de poitrines françaises, opposées alors aux formidables engins de l'ennemi, à son artillerie lourde, à son artillerie de campagne, à son artillerie de tranchée, à ses lance-grenades, lance-flammes, à ses mitrailleuses et à ses gaz.

Depuis ces heures funestes, l'effort de tout le pays a créé cette artillerie lourde et cette artillerie de tranchées qui faisaient défaut; on a multiplié les mitrailleuses et autres engins nécessaires à l'infanterie; on a produit d'énormes quantités de munitions, notamment d'obus toxiques. Cette année même, nous avons constitué de grandes formations d'avions de chasse, d'avions de bombardement diurnes, et maints régiments de chars d'assaut.

L'Angleterre était admirablement prête à comprendre le caractère industriel de cette guerre. Elle s'est forgée un armement d'une abondance et d'une puissance extraordinaire.

Ensuite l'Amérique est venue donner à l'Entente le concours de ses innombrables usines, d'où sortent des armes et des munitions en quantité prodigieuse.

Ainsi les armées alliées sont parvenues à posséder un matériel de destruction incomparable. Cela au moment même où les Impériaux laissaient 4,500 canons, en perdant autant par usure, abandonnaient sur les champs de bataille 25,000 mitrailleuses et d'innombrables obus.

L'Allemand est habitué à n'agir qu'avec un grand déploiement de moyens matériels. Rien ne pouvait lui être plus douloureux que l'infériorité à laquelle il se trouve désormais condamné à cet égard. Les prisonniers allemands ne le cachent pas. Nombreux sont les troupes qui cèdent à l'accablement, en présence des effets destructeurs des nouvelles armes et qui renoncent à une résistance prolongée.

L'Allemagne prétendait écraser les Alliés sous le poids de sa machine de guerre, et ce sont les Alliés qui maintenant l'anéantissent.

La guerre

Un réquisitoire contre l'Allemagne

A la séance de mercredi du Reichstag le député Haase, socialiste indépendant a prononcé contre les dirigeants de l'Allemagne un terrible réquisitoire.

« Depuis la dernière session, la révolution mondiale s'est poursuivie impétueuse, a-t-il dit. De vieux empires s'écroulent; la Turquie n'existe plus sous son ancienne forme; un nouvel empire arabe est né; la Bulgarie a conclu la paix; l'Autriche-Hongrie a perdu la partie. Le programme Heligoland-Bagdad a sombré. Le peuple allemand se sent trompé et sent qu'on lui ment. Notre parti est le seul qui ait prévu et prédit les événements; c'est pour cela qu'il a été calomnié. (Vives interruptions et agitation).

« La résolution de paix devrait enfin être enterrée, car elle n'est pas en harmonie avec les principes de Wilson. Elle est élastique. Les traités de paix de Bucarest et de Brest-Litovsk doivent aussi cadrer avec elle. Il s'agit d'éviter en tous cas toute équivoque. Le manque de sincérité est le plus grand obstacle à la paix. Le discours d'hier du chancelier

nous a déçus aussi bien que le premier. La note allemande manque de clarté et elle est trop vague pour qu'un armistice puisse en résulter.

Hindenburg et Ludendorff ont exigé l'offre d'armistice pour lutter contre l'effort en vue d'organiser la défense nationale, c'est à dire une poursuite plus énergique de la guerre. Personne dans cette assemblée ne peut admettre que nous obtiendrons plus tard une paix meilleure qu'aujourd'hui.

« La politique orientale de l'Allemagne s'est effondrée. Qu'est-ce que les troupes allemandes ont encore à faire en Pologne et dans les pays baltes? Partout les couronnes roulent dans la poussière. Qu'est-ce qui restera en Allemagne. Seulement des porteurs de couronnes, grandes et petites », (interruptions et bruits à droite et au centre)

DERNIERE HEURE

La situation en Turquie

PARIS, 24. — Le « Matin » au sujet du bruit circulant à Londres d'un armistice prochain entre les Alliés et la Turquie, fait remarquer que Constantinople se trouve sous le feu des navires allemands de la mer Noire. Une rupture entre les centraux et le sultan ne peut avoir lieu qu'après examen de la situation militaire dont les Alliés se préoccupent.

L'indépendance tchèque

PARIS, 24 (Bureau tchéco-slovaque de presse) A la séance des doyens du Reichsrat de Vienne, le 22 octobre, le député Stransky fit au nom de l'Union tchèque la déclaration suivante:

« Désormais, toutes les négociations concernant les Tchéco-Slovaques seront menées par le gouvernement tchéco-slovaque à Paris qui est déjà reconnu internationalement. Par conséquent, les députés tchéco-slovaques ne se considèrent plus autorisés à négocier, soit avec le gouvernement, soit avec les partis nationaux. Dorénavant, toutes les affaires touchant les intérêts des pays des Tchéco-Slovaques seront confiées aux mains du gouvernement de Masaryk à Paris.»

Cette déclaration, dont la clarté ne laisse rien à désirer, fut faite conformément aux décisions prises à Prague le 19 octobre par le Conseil national tchéco-slovaque suprême.

Le sort de Guillaume II

PARIS, 24 (Havas). — On mande de New-York au « Matin »: L'opinion américaine ajoute aux formules de paix des Alliés de réparations et de restitutions, une formule de châtiement. Plusieurs journaux, interprétant le sentiment public, demandent l'internement, dans une enceinte fortifiée, du kaiser responsable de la guerre et sa comparution devant un tribunal.

Les principes de Wilson

BERLIN, 24. — Séance de jeudi 24 octobre 1918. — Le secrétaire d'Etat a répondu aux questions posées hier au gouvernement s'il avait l'intention de réaliser loyalement les principes posés par Wilson en disant que le gouvernement repousse énergiquement toute suspicion sur ses intentions.

En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine et la Pologne, il est clair puisque ces territoires sont expressément indiqués dans les 14 points de M. Wilson, que nous sommes déclarés d'accord pour le règlement au cours des négociations de paix et que nous voulons ainsi remplir loyalement le programme de Wilson dans tous les points. Le gouvernement doit considérer comme fautive la conception juridique du député Hansen d'après laquelle un droit juridique positif existait pour un plébiscite dans les territoires du Schleswig du nord, d'après le traité de Prague. Le traité de Prague crée il est vrai, d'après le droit des peuples en vigueur, des engagements entre les parties contractantes, engagements qui ont été supprimés par l'accord de 1878.

Le sort des colonies allemandes

LONDRES, 24. — Parlant à Londres mercredi, M. Balfour a dit: Bien que de nombreux efforts puissent encore être nécessaires et bien que nos sacrifices ne touchent pas encore à leur fin, je pense que nous sommes entrés dans une phase de cette gigantesque lutte, qui ne verra plus de retour de fortune et après les efforts prolongés que nous avons tous faits, nous jouirons ensemble des fruits de la victoire. Définissant l'impérialisme, M. Balfour déclare: C'est l'ambition d'une nation d'englober les autres dans un but de contrainte et d'exploitation. L'empire britannique est impérial mais non impérialiste. Vuoi- que l'on puisse dire du mot impérialiste, M. Balfour ne rougira jamais du mot impérial. Ainsi que cela fut toujours le cas pour nous l'empire britannique est engagé presque inconsciemment ou à moitié consciemment dans la plus grande expérience politique à laquelle le monde ait jamais assisté. En vérité l'empire britannique est davantage un empire d'Etat unis que les Etats-Unis eux-mêmes. M. Balfour fait ressortir l'importance qu'il y a à ce que l'empire britannique maintienne des communications sûres. Il déclare: Nous ne pouvons en aucun cas permettre à n'importe quel ennemi d'être en mesure de couper ces artères. Si les colonies allemandes faisaient retour à l'Allemagne, quelle garantie aurions nous qu'elles ne seront pas employées un jour par leur premier possesseur comme base pour une guerre de piraterie. M. Balfour ne voit en cette question d'autre épouse que celle-ci; en aucun cas la restitution des colonies allemandes à l'Allemagne ne peut être compatible avec la sûreté, la sécurité et l'unité de l'empire britannique.

Amnisties en Belgique

AMSTERDAM, 23. — Un télégramme officiel de Bruxelles annonce qu'une amnistie a été accordée par le gouverneur général de Belgique à de nombreux Belges, sauf toutefois à ceux condamnés pour des délits de droit commun.

Le Comité central de la Fédération valaisanne du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture a le douloureux devoir de faire part aux membres, de la grande perte qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles Braun

Secrétaire de la Chambre de Commerce valaisanne, décédé à Sion, le 21 octobre 1918, après une courte maladie.

Chambre de Commerce valaisanne

Madame Veuve Charles Ganter, Salon de coiffure à Sion remercie très chaleureusement les amis et connaissances de la bonté qu'ils ont eu d'accompagner son cher et regretté époux à sa dernière demeure.

Elle se recommande à toute sa clientèle pour continuer comme par le passé.

Un médecin-spécialiste

demande pour le jeudi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h., une

Chambre

pour consultations. Prière d'adresser offres avec prix au bureau de la « Feuille d'Avis ».

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
 le plus efficace des remèdes
REMEDE SOUVERAIN KEFOL
 Boîte (10 pilules) 1.50. Ul. Bonetto, pharmacien
 Toutes Pharmacies, Boîte de « KEFOL ».

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (N° 2)

Les roses de Pœstum

— Vous ne m'en voulez pas? Et vous avez répondu, après avoir regardé avec des yeux lucides et perspicaces: — Pourquoi? C'est une agréable étude. Rappelez-vous! Vous m'avez dit cela. Et tandis que vous prononciez ces paroles, nos regards fixés sur le même objet, j'eus comme une illumination. Pour la première fois, je sentis nettement tout ce qu'il y avait de sommaire et d'insuffisant dans ces « impressions » auxquelles j'avais dû jusque-là mes rapides succès.

Vous voir, vous, si élégante et si fière, avec ce visage ardent, fin et tendre, sentir irradier autour de vous comme des effluves de beauté et d'harmonie, et ne retrouver sur sa toile que des associations de tons, la « tâche » d'une couleur sur l'autre, quelle humiliation soudaine! Me suis-je expliqué, même obscurément, ce que je ressentais à cette minute? Ce fut un éclair, une intuition brusque. Nos regards mon étude et je n'en voyais plus que les défauts. Je m'attachais à vous les révéler: Et soudain — souvenez-vous, souvenez-vous, — je me mis à détruire cette peinture toute fraîche et dont j'étais si content quelques instants auparavant. De mon couteau à palette, je la grattai, je la raclai jusqu'à ce qu'il n'en restât plus rien. Et vous avez ri de mon exagération, de ma fureur destructrice, et vous m'avez semoncé. J'éprouvais

un plaisir infini à vous entendre me dire que j'avais tort, que je n'étais qu'un enfant nerveux, esclave de son caprice...

Dès le premier contact, vous fûtes la Modératrice, l'Expiatrice et la Protectrice.

Je vous disais:

— Comprenez donc que celui qui n'a su voir ni l'expression de votre visage ni la signification de votre attitude pendant que vous ne vous saviez pas regardée, dans ce paysage qui se complétait par vous comme si vous étiez la Pensée du Lieu devenue tout à coup visible, comprenez donc que celui-là n'est pas digne d'être un artiste.

Et vous m'avez répondu:

— Je ne connais rien à la peinture. Celle que je préfère est la peinture religieuse. C'est une peinture de sentiments. Je m'y retrouve moi-même bien mieux que devant les tableaux modernes.

Ah! quel éclair cela me fut! Comme elle allait loin et haut cette petite phrase que vous disiez comme une chose sans importance! Elle me saisissait à la minute de crise. Maintenant, je me rends compte que depuis longtemps peut-être je portais en moi le pressentiment de ces vérités anciennes que chacun doit redécouvrir; que d'années encore j'aurais perdues si, à votre insu, soudain, vous ne m'aviez pas illuminé!

Nous avons parlé de Giotto. Vous reviez de Florence. Vous aviez aimé l'Angelico. Et vous me faisiez honte de mon ignorance. Etre peintre, disiez-vous, travailler en Italie et ne pas même être allé voir ces novateurs des grands mouvements de l'âme humaine, ces cœurs tendres, ces amoureux, ces mystiques dont le pinceau a su exprimer tous les élans du cœur.

Je vous écoutais ravi. Il me semblait que pour la première fois, je découvrais le sens profond que peut avoir une peinture. Souvenez-vous! Il y avait un petit peintre d'Ombrie que je ne connaissais même pas de nom et pour qui vous professiez une tendresse particulière. C'était ce Fra Carnavale devenu maintenant mon frère, mon ami et mon maître.

Vous aviez vu de lui entre autres tableaux une petite « Nativité de la Vierge » composée d'un grand nombre de personnages groupés autour de sainte Anne encore étendue sur sa couche aux draps blancs nuancés de gris et tous tendrement pressés à lui rendre service, les uns apportant des fruits ou des mets sur des plateaux, une jeune servante aidée de ses compagnes lavant la nouveauté au-dessus d'un bassin d'argent, de jeunes seigneurs adolescents regardant l'accouchée avec un respect infiniment tendre et, dans les courtes du lit, deux anges-enfants à genoux et se faisant face, les mains jointes, les yeux baissés, l'un avec des ailes couleur orange et l'autre avec des ailes roses. Nous sommes allés ensemble l'étudier et l'aimer, ce petit tableau enchanteur, et j'en ai fait des copies que j'ai détruites parce que c'est dans mon cœur que je retrouve encore le mieux le sentiment intime et profond de l'œuvre créée avec amour. Jamais je n'oublierai la première vision que vous m'en avez donnée rien que par des mots tout simples et se succédant à demi-voix mais que votre cœur aimait, là-bas dans le soir grandissant et le calme de Pausilippe.

Vous me disiez:

— Je n'y connais rien, mais je sens bien que dans ce petit tableau, ce qui m'a émue et touchée, c'est la profondeur tendre du sen-

timent. Tous ces personnages sont reliés les uns aux autres par un même respect et un même amour. Les choses elles-mêmes vivent. C'est l'accord de tous les détails dans l'unité du sentiment. C'est l'œuvre d'un peintre, mais c'est aussi une parole fraternelle. C'est sa propre tendresse pour les êtres et pour les choses que l'artiste a fait passer sur sa toile et dans notre âme.

Vous me disiez tout cela en petites phrases qui hésitaient, avec n'importe quels mots, tout étonnée de l'importance que j'attachais à vos paroles.

Et moi je vous regardais. Je vous voyais toute baignée d'une atmosphère sentimentale. Une petite brume grise sortait lentement du sol, montait doucement autour de vous. Vous étiez demeurée assise. Comme dans les Assomptions, votre visage était encore en pleine lumière et vos genoux étaient déjà dans l'ombre floconneuse. Sur la mer flottait aussi un peu de brume, modifiant peu à peu et adoucissant le fond éclatant du soleil couchant sur lequel vous vous détachiez. Des ombres légères se jouaient sur la pâleur mate de votre visage, accentuant sa gravité souriante; vous paraissiez attentive et recueillie comme une vierge de l'école lombarde. Sous votre chapeau aux vastes bords circulaires, un peu incliné vers le sol, l'ombre était légère et fine, tandis que la partie supérieure offrait joyeusement aux derniers rayons de lumière, disposée autour de la calotte, une couronne de roses rouges qui vous faisait ressembler à je ne sais quelle Velleda, déesse des jardins, du ciel, de la mer et des étoiles.

Tout à coup, mes yeux effleurèrent le volume resté ouvert. Pour prolonger la conversation, je voulus déchiffrer au hasard une phra-

se et je m'aperçus, étonné, que c'était le texte latin des Géorgiques de Virgile. Répondant à mon interrogation muette, vous m'avez dit:

— C'est l'un des désirs que mon père m'avait exprimés lorsque je quittai Boston pour voyager pendant deux années en Europe. Ce petit livre avait été l'un des compagnons de sa vie. Il le glissa dans ma valise en disant: « Si tu le peux, réalise ce que j'ai toujours désiré. Puisque tu vas faire un séjour à Naples, monte parfois au Pausilippe à l'heure du repos du soir, assieds-toi aux environs du lieu où la tradition place le tombeau de Virgile et là relis quelques strophes de ce petit livre. Tu comprendras mieux l'enseignement de l'Italie si tu restes en contact avec celui qui répandit dans le monde païen le plus de douceur et le plus d'harmonie ». C'est à cause de ces souvenirs que je viens m'asseoir quelquefois auprès de ces pierres vénérables. Par piété pour mon père je prends avec moi le volume mais comme je sais par cœur les passages que je préfère, je me les récite plutôt que je ne les relis.

Vous avez fermé le livre. Mais je vous ai demandé de le rouvrir un instant pour moi. Vous refusiez. Souvenez-vous! Je vous priais. Je vous pressais. Je suppliais. Et quand vous vous m'avez demandé: « Quel passage désirez-vous? » je me suis trouvé tout interdit d'être obligé de vous avouer que je n'avais plus regardé un Virgile depuis le collège... Comme vous fûtes étonnée! Est-ce possible, disiez-vous, un Français!... Et moi, honteux, humilié, j'étais d'autant plus désireux de vous entendre lire. Alors, vous m'avez expliqué dans notre langue le sens du texte. Ensuite vous m'avez récité de mémoire le passage du chant quatrième sur le rossignol qui se plaint en

Fab. Pournau Sursee
Offre les meilleurs
POÈLES POTAGERS A
GAZ ET A CHARBON
LESSIVEUSES
Catalogue gratuit
Luce Sausanne
A la place de la Riponne

Eau de vie de fruits
pure (pomme et poire) 1re qual.
50% à fr. 5.50 par litre. Envoi
à partir de 5 litres contre remb.
W. RUEGGGER, et Cie. Distil-
lerie, AARAU.

Abrasi Blanco
Poudre d'amer

La plus avantageuse qu'on puisse utiliser pour nettoyer et polir la batterie de cuisine et tous ustensiles: verrerie, bois, casseroles, couteaux, fourchettes, fenêtres, bouteilles, taches sur les murs et sur le sol.
Non nuisible L'ABRASIT BLANCO peut être utilisé par n'importe qui.
Il est de grand rendement et extrêmement bon marché.
SE VEND PARTOUT

MARQUE ELEPHANT
L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE
Demandez cette Marque suisse dans les magasins de chaussures et assurez-vous du timbre sur la semelle!

Règles mensuelles
Remèdes régulatoires, contre les retards mensuels. Ecrire à H. Nalban, Pharmacien dipl., Petit-Lancy, Genève
La crème pour chaussures

Désirez-vous gagner sans peine

Beaucoup d'argent

commandez des

Obligations suisses à primes de Typographia de Berne

Chacune de ces obligations sera remboursée, soit avec un gros lot de Fr. 50,000, 30,000, 20,000, 10,000, 8,000, 7,000, 6,000, 5,000, 4,000, etc., ou au minimum avec l'enjeu de 10 Fr. d'après le plan de tirage.
En tout 150.000 lots gagnants au montant total Fr. 3,025,370

NOUS GARANTISSONS 7 GROS LOTS GAGNANTS

à chaque détenteur d'une série entière: 30 lots dans les 28 premiers tirages. Par conséquent, chaque possesseur d'une série sortie doit gagner au cours des 7 premières années 7 gros lots et naturellement 23 remboursements à Francs 10.— chacun.

Extrait du plan de tirage:

1 gros lot à	Fr. 50,000
1	30,000
2	20,000
24	10,000
1	8,000
88	7,000
26	6,000
11	5,000
1	4,000
2	2,500
2	2,000
182	1,000
863	500

et 14,946 divers à Fr. 200, 150, 100, 50, 25, 20; etc.
Nous enverrons à nos clients gratuitement nos listes de tirage

4 grands tirages par an:
15 avril tirages des séries
15 octobre tirages des séries
15 mai tirages des primes
15 novembre tirages des primes

Prix d'une obligation originale
seulement fr. 10.—

Lors de l'achat de séries entières contre paiements par acomptes, on doit payer au moins un acompte de Fr. 1.— pour chaque obligation ou Fr. 30.— pour une série entière. Les paiements mensuels devront être de Fr. 10.— par série. On consent à des exceptions.
Prospectus gratuit selon désir.

Maison de Banque et de Commissions S. A., Berne Rue Montbijou 15. Téléph. 4830
Compte de chèques III/1891

Prière de remplir ce Bulletin de commande et de l'envoyer, affranchi, à la Maison de Banque S. A. Berne, Rue Montbijou, 15
Je, soussigné, commande... Obligations de la Typographia à Fr. 10 chacune série entière (30 obligations chacune) à Fr. 300.—
(Au comptant — contre paiements mensuels de Frs. 5.— ou de Fr. 10. (en compte-courant). Les paiements se font à votre compte de chèque — personnellement à votre guichet — toucher la somme par recouvrement.
Adresse exacte:

Chaque famille

sèche des fruits et légumes de la manière la plus simple, la plus économique et la plus avantageuse avec le

FOUR ELECTRIQUE „SIMPLON“
Mod. D. I. 400 watts à fr. 90.—
Raccordement à n'importe quelle lampe électrique ou prise de courant ordinaire.
Prospectus sont adressés gratuitement sur demande par la
S.A. KUMMLER & MATTER
Aarau
entreprise électrique et fabrique de machines.
Plusieurs milliers d'appareils en usage.

Un sang vigoureux
est le meilleur préservatif contre la grippe

ELCHINA donne de la santé et de l'énergie fortifie les nerfs
expulse tout état morbide donne de la force pour résister aux épidémies
Flacon fr. 3.— dans toutes les pharmacies.

ABONNEZ-VOUS AU „Journal et Feuille d'Avis du Valais“

Jeune fille
forte et robuste, est demandée de suite, dans petit ménage, pour aider à la maîtresse de maison. Connaissance de cuisine pas nécessaire.
Faire offres au journal.

A louer
belle chambre meublée, chauffage central.
S'adresser au bureau du Journal.

Les personnes sans places
consultent avec profit « l'Indicateur de places » de la Schweizer. Allgemeine Volks-Zeitung à Zofingue. Quel ques centaines d'offres de places dans chaque numéro. Plus de 300'000 lecteurs! Réception d'annonces jusqu'au mercredi soir. Adresse: Schweizer. Allgem. Volks-Zeitung à Zofingue. (A 10303 S)

Mme. R. ENNING SAGE-FEMME
diplômée des maternités de Lausanne et de Genève, rue Neuve No 14 Lausanne, reçoit pensionnaires. Soins consciencieux, confort. — Téléphone 29 - 28.

Grande baisse
Viande de 1^{re} qualité

Bœuf bouilli	à frs. 1.60, 1.90 et 2.30 la livre
Bœuf rôti	1.80, 2.30 et 2.60
Bœuf salé extra	1.80, 2.— et 2.60
Belles tétines fraîches et salées	à frs. 1.50
Graisse de bœuf à fondre	3.—
Graisse de bœuf et porc fondue	4.80

— QUARTIERS ENTIERS —
Devant, francs 3.60 — derrière, frs. 4.40, le kilog.
Poids moyens de 60 à 100 kilos.

— CHARCUTERIE —
Petit salé de porc à frs. 2.50 la livre
Côtelettes de porc fumées 6.—
Beaux jambons bien fumés 6.—
Saucissons vaudois secs 4.50
Saucissons vaudois, 1re qualité 3.80
Saucisses au foie et aux choux 4.—
Saucisses de bœuf 3.—
Saucisses à rôtir et frire 4.—
Boudin et lebrévust 1.50
Vienneris 0.50 la paire
Schublings de St-Gall 1.20
Cervelas et gendarmes, 45 cts. la pièce ou fr. 4.50 la tin.

— SPECIALITE —
Beau bœuf salé et fumé frs. 3.35 la livre (gras et sans os)

— CONSERVES —
Muscovade de bœuf frs. 1.50 la boîte
Salade de tripes 1.50
Sardines et thon 2.50
Saumon et cèpe 3.80
Haricots verts 2.20
Cassoulets jardinière 2.50
Tomates concentrées 1.50

MAISON HENRI HUSER
GARE DU EBON LAUSANNE TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.
Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

IMPRIMERIE GESSLER SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulaires
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux pr. administrations
Menus - Volumes	etc.

Travail prompt et soigné
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Qui achète des

Lots

à 50 cts. de l'Hôpital de l'Oberhasli à Meiringen se tient une oeuvre de bienfaisance et peut gagner de grosses sommes importantes.
Lots gagnants: fr. 12,000, 5,000, 1,000. On sait de suite si les billets sont gagnants. En même temps on peut acheter la liste de tirage. Envoi contre remboursement par l'Agence centrale des loteries à Berne, Passage de Werd, N° 194

ARME A FEU
Flaubert de poche, 6 m/m., fr. 4.50-6.50. Grand, dep. 8.50
Revolver 6 coups, 7 m/m., fr. 19 à 9 m/m fr. 29. Pistolet fr. 4.50. Revolver à percussion centrale pour cartouches 7 m/m fr. 35, à 9 m/m fr. 45. Brown, réduit Hammerless cal. 6.35 à 45, cal. 7.65 fr. 50. Smith Wesson cal. 320 fr. 50, cal. 380 fr. 55. Fusil de chasse à 1 coup, dep. fr. 65. Munitions. Catalogue gr. gratis. Réparations.
LS. ISCHY, fabr. Payerne

Belle et forte chevelure
Plus de chute
Plus de pellicules
Plus de calvitie
Grand flacon frs. 4.50 Remb.
Petit flacon frs. 2.50 Remb.
Engadina 4. Lugano-Gare

Guérison complète du

GOITRE

et des GLANDES

par notre Friction antigotreuse. Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienne

MESDAMES Retour infailible de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit.
Ecrire: SOCIÉTÉ PARISIENNE Genève

Communes !! Particuliers !!

Avant de faire des captages d'eau ou des drainages, adressez-vous dans votre intérêt au soussigné, vous éviterez des travaux inutiles. Il vous indiquera les sources et fils d'eau captables, leur direction et leur profondeur, d'après méthode employée depuis plus de 12 ans. Recherche d'anciennes conduites. Aucune opération non réussie. Nombreux certificats à disposition. Tarif très modéré.
Florian Bourqui, Murist (Fribourg)

chantant que le laboureur ait détruit sa couvée avant que ses petits aient eu des ailes pour s'enfuir.
Ce passage, je l'ai maintes fois relu sous vos yeux dans votre petit livre et je l'ai appris moi aussi par cœur, mais jamais je n'oublierai les inflexions, de voix si touchantes que vous aviez, et la douceur de vos u que vous prononcez ou, et la cadence musicale de votre lecture qui faisait sentir l'accent propre à chaque mot, le rythme et le balancement de la strophe. Je vous revois. Je vous entends. Vous aviez votre main gauche posée à plat sur la couverture et, votre main droite marquait la mesure des alexandrins sinuoux: Qualis populea moerens Philomela sub ombrâ Amissos queritur foetus quos durus arator Observans nido implumes detrahit...
« Implumes »! Vous aviez dit ce mot d'une voix assourdie et dans votre paume demeurée ouverte je croyais voir les oiseaux nus tremblant de peur... Ah! jamais je n'oublierai cette minute prodigieuse! Votre voix rythmait les vers, et des bateaux sur la mer, soulevés et rebombant mollement sur la vague, à peine visible, balançant vergues et mâts sur l'horizon pacifié, semblaient suivre le même rythme et prolonger à travers les siècles cette plainte et cette cadence.
Alors, nous sommes restés quelque temps silencieux. Le soir léger devenait plus pénétrant. Vous avez dit tout à coup: « Il faut que je rentre ». Nous sommes redescendus côte à côte le long des sentiers. La cadence de votre pas me semblait encore rythmer une musique intérieure. Vos gestes décrivaient des courbes de lumière.
Et comme, je vous demandais: « Com-

ment se fait-il, que, jeune fille, vous ayez appris le latin? » J'attends encore votre réponse évoquant des images nouvelles:
— Je ne l'ai jamais appris! disiez-vous. Mon père est un humaniste formé à la vieille école de votre rue d'Ulm. Il pensait faire sa carrière de professeur dans quelque lycée de France, mais son mariage l'a entraîné à Boston, où il a fondé un collège pour huit ou dix étudiants. C'est là, que je suis née, parmi les livres et les gravures. L'atmosphère que j'ai respirée était saturée de civilisation. Mon père me parlait latin aussi souvent que français ou anglais. Plus d'une fois, quand il était fatigué, je lui aidé à corriger les devoirs de ses étudiants. Ce n'était pas difficile. Ce sont toujours les mêmes fautes qui se retrouvent aux mêmes endroits...
Ah! comme tout cela vous expliquait bien! Pas de tâche assignée! Aucune contrainte! Une éducation faite d'entretiens journaliers, l'influence d'un père qui se doublait d'un ami! Voilà donc pourquoi nulle pédanterie ne se décelait dans vos paroles si riches de simplicité, de culture et de sentiment! Voilà, pourquoi votre instinct, votre spontanéité, toutes vos forces vives étaient demeurées intactes; voilà pourquoi votre faculté de sentir, de voir et de transfigurer était demeurée si jeune, si ingénue, si ardente!
Les livres dont j'avais pris l'horreur au collège, parce qu'ils me bridaient, me desséchaient, parce qu'ils n'étaient entre les mains de mes professeurs que des choses mortes, grises de la poussière du tombeau, ces livres qui n'avaient été pour moi que des catéchismes de révolte contre la nature, vous les aviez, vous, considérés dès l'enfance comme

des amis, comme des recueils de confidences. Or, après avoir parcouru la France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne, vous veniez d'arriver en Italie, cette fleur du monde! Il y a de cela un peu plus d'un an...
Moi aussi j'avais voyagé. Nos routes auraient pu se croiser en maints endroits. Mais le destin voulait que je vous rencontrais par un soir divin auprès de ce tombeau de Virgile dont j'ignorais même l'existence... et cela précisément à l'heure où dégouté de mes succès trop faciles, incertain, inquiet, cherchant ma voie, j'attendais sans m'en rendre compte les mots qui me révéleraient la vérité...
Quelle fièvre quand je vous eus quittée! Rentré dans mon atelier, je détruisis d'autres études, je déchirai des dessins; c'était une vie nouvelle qui s'ouvrait devant moi. Oui, c'était vraiment la « vita nova ».
Je n'avais pas seulement pensé à demander votre nom. Dans mon rêve vous confondiez avec le rossignol de Virgile et ces syllabes me chantaient délicieusement à l'oreille: Philomela! Philomela! Depuis que je vous connais, lorsque je suis seul jamais je ne vous nomme autrement. Ah! Philomela! comment pourriez-vous me quitter? »
D'un geste douloureux, elle lui tendit la main. Mettant un genou à terre, il la saisit et la couvrit de baisers. Alors elle se pencha vers lui, appuya sa joue mate sur la jeune chevelure; et tous deux longtemps encore, silencieux et intimement unis, demeurèrent ainsi, remontant en imagination la longue chaîne des souvenirs, angoissés de sentir ensemble l'avenir leur échapper.

Elle n'a pu résister à son appel. Maintenant le train les emporte vers Postum. Depuis le départ, ils sont demeurés absorbés. Le train serpente le long de la côte. Le ciel, d'un bleu inexorable, encercle la mer immobile. Au bord de la voie, les oliviers, les orangers, les lauriers-roses et les cyprès sont gris de poussière et comme brûlés par un été torride. Pas un pêcheur, pas une âme. Ce soleil, cette solitude, l'immense vacuité du ciel sans nuages et de la mer sans vagues sont d'une immobilité solennelle, d'un élat comme vitrifié, d'une magnificence morne.
Le wagon roule. Par les fenêtres ouvertes entrent par instants des souffles chargés d'odeur d'orange. A ce rappel de vie heureuse, ils se prennent la main, d'un mouvement instinctif. Puis de nouveau, ils regardent le ciel insondable, la mer immobile, et le sol desséché.
Une heure. Ils arrivent. Nul autre ne quitte le train pour entrer dans cette région désolée par la fièvre et la sécheresse. Ils partent. Le chemin est creusé d'ormières, bordé d'arbres rares, couvert d'une innombrable poudre blanche. Si légèrement qu'ils foulent le sol, un nuage les environne. La poussière monte autour d'eux, les entoure, les accompagne. Le soleil d'aplomb sur leurs têtes les crible de ses rayons.
Ils arrivent au mur antique. Une brèche les laisse passer. On distingue une ancienne porte, voûte et clef de voûte, où jadis une sirène fut sculptée. A droite et à gauche la muraille déroule sa double courbe surmontée de broussailles enchevêtrées.

— Prenons ce sentier; il nous conduira au sommet, où nous nous reposerons en regardant les temples.
Il redoutait que cette marche laborieuse sur la route d'un blanc cru ne changeât en simple lassitude l'exaltation contenue qu'il sentait en elle. Elle comprit sa crainte secrète, et posant sur lui ses larges prunelles:
— Non: suivons la route. J'aime ce soleil furieux qui semble vouloir calciner les pierres. Peut-être l'un des temples était-il dédié au divin lanceur de flèches d'or. Marchons encore dans cet air embrasé. Allons vers lui environnés du feu et nous goûterons d'autant mieux parce que nous l'aurons méritée, l'ombre tiède de dont il nous récompensera lorsque nous nous reposerons au pied de sa colonnade.
Il l'écoutait, surpris et ravi. En marchant auprès d'elle il ne se lassait pas d'admirer le lyrisme latent de ses moindres gestes, de ses mouvements souples, de ces regards qui soudain, pour se faire comprendre sans paroles, pouvaient prendre une intensité d'expression extraordinaire, et l'instant d'après devenir d'une calme beauté en accord avec toute sa personnalité. Elle marchait légère avec aisance et avec grâce.
Un souffle paraissait l'animer, Mantegna l'eût saisie au passage pour la transposer dans le groupe des jeunes tonneurs de buccin, presque nus dans leur tunique blanche, qui précèdent le char du triomphateur dans le glorieux carton que l'on garde à Hampton-Court.
(à suivre)